

# RAPPORT DU PRESIDENT DE JURY DE CONCOURS ITRF

(à transmettre au ministère ou au centre organisateur à la fin du concours)

Nom de l'établissement organisateur : **Université Grenoble Alpes**

PHASE :  Admission  **Admissibilité**

Nom du président de jury : Rémy LARTIA

Intitulé du concours (corps, BAP et emploi-type) : **Ingénieur de Recherche et Formation BAP B « Ingénieur-e de recherche en sciences des matériaux/caractérisation »**

Nature du concours : **externe**

Nombre de postes mis au concours : 4

Nombre de dossiers : 45

Bilan qualitatif : déroulement des épreuves, sujets, niveau des candidats, problèmes, suggestions...

Dans son ensemble, le jury a trouvé que les candidats étaient de bon niveau, et possédaient une expérience probante. A titre d'illustration, la quasi-totalité d'entre eux possédait un doctorat et seulement 8 candidats avaient moins de 30 ans même si l'âge n'est pas un critère en soi.

Le jury regrette toutefois que de nombreux candidats ne prêtent que peu d'attention à la forme de leur dossier : absence de structuration ou abondance de détails superflus. Les candidats doivent être conscients que le travail du jury est de juger leur parcours et leur motivation et non l'originalité de leur recherche ou travaux scientifiques. Nombre d'entre eux s'appesantissent sur des problématiques expérimentales qu'ils ont rencontrées lors de leurs études au détriment d'éléments plus personnels (motivation, ambition de carrière, attente vis-à-vis du métier d'IGR...)

Fait à Saint-Martin d'Hères, le

22/06/2021

Signature du Président de jury :

